



Gestion de la paye

e-Paye lance une offre de dématérialisation du bulletin de paye à valeur probante

A l'heure où le projet de loi sur la simplification du droit, prévoyant, notamment, la possibilité de dématérialiser les bulletins de paye, vient d'être adopté, le groupe de prestations de services spécialisé dans la gestion de la paye lance une solution de distribution et d'archivage électronique légal en partenariat avec le spécialiste de la dématérialisation Novapost. « Désormais, les salariés des entreprises clientes d'e-Paye peuvent disposer d'un portail en ligne "e-Space" pour recevoir, consulter et conserver leurs fiches de paye », indique Claude Portmann, directeur général d'e-Paye, qui précise que, hébergée au sein du Datacenter d'IBM de Montpellier, la nouvelle plate-forme d'archivage offre un excellent niveau de sécurité.

Outre l'archivage à valeur légale, le portail "e-Space" permet également à l'entreprise de mettre à disposition de ses salariés une bibliothèque de documents RH ainsi qu'un coffre-fort électronique personnel baptisé "e-Safe" qui pourra être directement racheté à la société Novapost en cas de départ de l'entreprise.